



Chères Roquettanes,
Chers Roquettans,

Je tiens à remercier tous ceux qui participent à l'enquête (qui continue pendant le test) par le biais de la «boîte à idées» placée à la boulangerie, regrettant toutefois l'agressivité inutile de certains messages. L'objectif de ce courrier est de vous donner une information la plus complète possible sur le test en cours.

HISTORIQUE :

Chacun sait que la voirie du village est inadaptée aux 10 000 véhicules qui le traversent chaque jour, avec deux rétrécissements qui ne permettent pas de se croiser, provoquant embouteillages matin et soir, énervements, klaxons, pollution et dégradation de la qualité de vie des résidents. Un premier feu a été testé en 2003 à la demande pressante des habitants du village. Sur 135 réponses, 90 étaient favorables à l'installation de ce dispositif (66 %).

La nouvelle équipe municipale élue fin 2003 a opté pour un autre choix : créer un tunnel. Solution totalement exclue par le Conseil général pour des raisons évidentes de coût (22 millions € pour 150 mètres de tranchée !), de nature du sous-sol risquant d'engendrer des dommages aux habitations existantes et de la nécessité de bloquer plusieurs semaines la D 409 pour raccorder la sortie du tunnel. Elus en 2008, nous avons lancé la réflexion globale d'un projet alternatif pour le village, avec réactualisation de la pose d'un feu, en attendant la finalisation du projet.

Un nouveau test a été réalisé en avril 2009 pour définir l'implantation des feux et analyser les problèmes induits. Sur 112 réponses, dont 90 % provenaient du village, 79 étaient favorables à la pose définitive du feu (71 %). Nous avons donc demandé au Conseil général d'inscrire les frais afférents dans son budget, ce qui a été fait en 2011 et d'étudier avec nous la mise en place d'un «feu intelligent», ce qui a pris un certain temps, en particulier pour trouver une solution pour que la mise aux normes des arrêts de bus ne dégradent pas la place José Thomas (VALR N° 49).

INFORMATIONS SUR LE TEST DU FEU AU VILLAGE

PREMIERES CONCLUSIONS DES TESTS EN COURS

Du 12 au 17 juin, des pré-tests partiels ont été réalisés. Plusieurs élus ont suivi attentivement ces essais et ont relevé les dysfonctionnements. Des explications détaillées ont été données dans VALR N° 49 et 50 et dans un souci de transparence et de concertation, une boîte à suggestions a été placée à la boulangerie du village. Le test permanent a débuté le 19 juin, dès le 20 juin un courriel informait le Conseil général des difficultés déjà recensées. Divers réglages ont été réalisés, engendrant quelques «couacs», ce qui est compréhensible en phase de test.

Le relevé de la boîte à suggestions (168 réponses à ce jour) a confirmé le premier diagnostic des élus, à savoir :

- ➔ un temps d'attente anormalement long, dépassant parfois 15 minutes aux heures de pointe.
- ➔ l'entrée et la sortie du parking de l'école sont souvent bloquées par la file d'attente, ce qui est contraire au code de la route et qui rend complexe l'accès à ce parking.
- ➔ la sortie de l'impasse du 8 mai est difficile en particulier en direction de Mouans-Sartoux.
- ➔ l'insertion dans la circulation à la sortie du chemin de la Bastidasse est délicate vers Cannes.
- ➔ l'accès au chemin du Lac est souvent bouché par les véhicules qui attendent pour tourner à gauche.
- ➔ le tourne à droite de la sortie de la place José Thomas est difficile (véhicules ventouses sur l'arrêt minute).
- ➔ des comportements inciviques créent des situations dangereuses (motos roulant trop vite ou remontant les files ou attendant au feu en double file, feux grillés, demi-tours intempestifs en pleine voie...). Ils bloquent aussi la sortie des places (J. Thomas) par des stationnements en double file.
- ➔ souhait de nombreuses personnes de ne faire fonctionner le feu qu'aux heures de pointe.
- ➔ à noter que, sauf exception, la vitesse des véhicules reste modérée du fait de l'effet de «file indienne».

VOUS AVEZ DIT : FEU INTELLIGENT ?

Un feu intelligent, grâce à des radars (dont deux ont été vandalisés le premier jour de test, le compromettant pendant la première semaine), est capable de compter les véhicules qui attendent de chaque côté de la voie principale et de programmer le temps de passage en fonction du flux. C'est très utile en particulier en période creuse pour éviter des attentes inutiles. Les feux de sortie de places sont synchronisés sur les feux de la voie principale. En période de pointe, le réglage se fait en fonction des statistiques de fréquentation dans chaque sens de circulation. Les comptages réalisés en 2009 montrent qu'aux heures de pointe il passe :

➔ le matin (7 h 30 – 9 h) : 430 véhicules/h venant de Mouans-Sartoux et 780 de La Bocca

➔ le soir (17 h – 19 h) : 650 véhicules/h venant de Mouans-Sartoux et 600 de La Bocca

De nouveaux comptages sont en cours pour actualiser ces chiffres.

LES AMELIORATIONS EN COURS DE TEST :

Pour ce qui concerne le temps d'attente aux heures de pointe, les feux ont subi un nouveau réglage le 28 juin qui les étalonne comme suit :

➔ le matin (7 h 30 – 9 h) 85 secondes en venant de Mouans-Sartoux et 110 de La Bocca

➔ le soir (17 h – 19 h) 100 secondes en venant de Mouans-Sartoux et 95 de La Bocca

Le nouveau comptage permettra d'affiner encore ces chiffres, l'objectif étant de ne pas dépasser 3 feux d'attente soit environ cinq minutes en heure de pointe. Le temps de traversée à 30 Km/h est 40 secondes.

Pour améliorer la sortie du parking de l'école, plusieurs pistes sont à l'étude. Tout d'abord, synchroniser le feu de l'école avec celui de l'alternat, ce qui implique de créer de nouveaux raccordements. L'objectif est d'empêcher les automobilistes de bloquer l'entrée du parking et de protéger les enfants qui se rendent à l'école. Un marquage au sol est aussi étudié. Cela devrait améliorer la sortie de l'impasse du 8 Mai. A noter que la police municipale qui assure la sécurisation des passages piétons, ne peut pas en même temps contrôler les contrevenants.

Pour le chemin du lac, un clignotant orange est en place pour ceux qui descendent vers La Bocca et le feu a été décalé de 2 secondes, ce qui permet la sortie de 3 voitures avant l'arrivée du flux montant.

Par contre, il n'est pas possible de ne faire fonctionner le feu qu'aux heures de pointe, la loi interdisant de rouler sur les emplacements matérialisés des arrêts de

bus. A noter d'ailleurs qu'en dehors des heures de pointe, l'attente est négligeable (sauf incident).

ET LA SUITE ?

Soit le Conseil général arrive à faire fonctionner cet alternat de façon acceptable, en améliorant le dispositif, soit on demandera de mettre un terme à ce test. Mais il faut aussi que chacun prenne conscience que la situation antérieure était loin d'être satisfaisante et que la recherche d'une amélioration de la sécurité et de la qualité de vie des résidents a un prix. Il est vrai que chaque changement d'habitude engendre des résistances et des réactions parfois excessives et contre-productives. Les mêmes qui se plaignent parfois que les élus ne font rien, sont les premiers à protester dès qu'ils font quelque chose... Il faut avoir un minimum de patience pour juger de l'efficacité d'un dispositif aussi complexe et un peu de tolérance pour accepter quelques contraintes.

Sans compter que, même aujourd'hui, ce test recueille de nombreux encouragements, à commencer par les chauffeurs de bus qui ne sont plus soumis à la roulette russe : soit je passe en quelques minutes, soit je suis bloqué... et les habitants du village qui voient leur confort de vie grandement amélioré.

Il n'y a pas de solution miracle, sauf à repenser totalement le plan de circulation, ce qui relève de la réflexion en cours, en arrêtant de rêver à un tunnel qui n'a aucune chance (malheureusement) de voir le jour. L'alternat représente une solution transitoire. Le fait de passer quelques minutes à attendre le feu vert pour traverser le village en toute sécurité, comme dans de nombreux autres villages, en améliorant le confort des riverains paraît acceptable, sauf à ceux pour qui l'intérêt général passe après leur seul intérêt particulier.

Ce test continue dans la concertation et l'information. Je compte sur votre civisme et votre sens de la mesure pour continuer à donner vos observations et suggestions, qui seront toutes prises en compte.

Mon but est de sécuriser la traversée de notre village et d'améliorer la qualité de vie des habitants, dans le seul intérêt général.

Votre bien dévoué Maire.

André Roatta

